



**Golfe du
Morbihan
Vannes
TOURISME**

GUIDE RANDO

EXTRAIT GRATUIT

GOLFE DU MORBIHAN VANNES

47 CIRCUITS DE RANDONNÉE

inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée



Voyageons ensemble

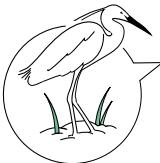
Charte du voyageur



En Bretagne,
sur ce territoire marin, urbain, paysan,
on murmure que...



Les *voyageurs* ne comptent pas pour du beurre.
La côte se montre plus *sauvage* que les habitants.
On reçoit des vagues d'émotions, même en pleine *tempête*.
On grave chaque instant dans sa *mémoire*, pas sur les pierres.
On ramasse ses déchets parce que c'est pas la *mer* à boire.
On retourne la *terre* des champs, pas le sable fin de l'estran.
On consomme local aussi naturellement que l'on *savoure* une crêpe.
On pose volontiers la bolée pour danser au *fest-noz*.
On *contemple* les ballets d'aigrettes sur la pointe des pieds.
On retrouve sa *liberté* sans s'échapper des sentiers de randonnée.
Les guides enchantent les visiteurs et ce n'est pas une *légende*.
La *rencontre* avec la Bretagne se partage avec fierté.



Les Offices de Tourisme de Bretagne vous souhaitent la bienvenue.

Degemer mat !

Projet soutenu par :

Partagez et signez la charte du voyageur :
www.charte-du-voyageur.bzh

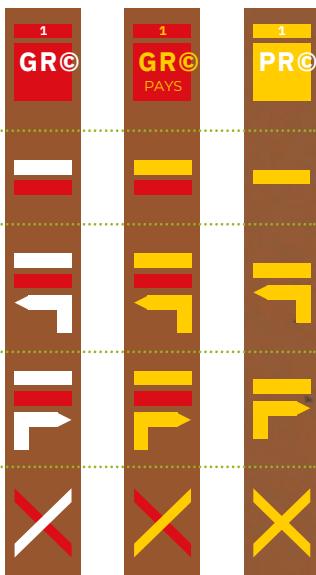


CONSEILS PRATIQUES aux randonneurs

Suivez le balisage de la FFRandonnée

LES BALISES

Type d'itinéraires



Bonne direction

Tournez à gauche

Tournez à droite

Mauvaise direction



Ce logo indique la reconnaissance officielle par la Fédération Française de Randonnée de la qualité d'un itinéraire de petite randonnée sur le plan technique, mais aussi pour son caractère attractif (paysages, curiosités naturelles ou historiques).



Circuit inscrit au
Plan Départemental
des Itinéraires de Promenade
et de Randonnée

1
Grande Randonnée

1
Grande Randonnée de Pays

1
Promenade & Randonnée



TREK RANDO GOLFE

150 km de randonnée sur le GR®34, au départ de Vannes

Des vacances de randonnée en toute liberté !

Une semaine de randonnée itinérante
en Bretagne sud, au cœur
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan !



CE SÉJOUR COMPREND :

- > 8jours / 7 nuits
- > Ce refuge naturel vous permettra d'admirer librement le patrimoine archéologique, architectural, culturel et écologique du Golfe 100% authentique.
- > Lors de vos pauses bien méritées, vous profiterez du confort des hébergements sélectionnés pour vous ainsi que d'excellents produits locaux.
- > Un circuit adapté à tous les niveaux avec de légers dénivélés
- > La découverte de la principale île du Golfe : l'Île-aux-Moines
- > Des randonnées sur le GR®34 et des traversées en bateau
- > Des hébergements sélectionnés pour vous permettre un repos optimal
- > Séjour randonnée en liberté
- > Un interlocuteur unique pour un séjour tout compris*
- > Une connaissance du territoire et des prestataires
- > Une expérience confirmée d'organisateur de voyages

*Base chambre double, en demi-pension, sous réserve de disponibilités.

+ D'INFOS +33 (0)6 62 09 49 86
info@cap-liberte.fr cap-liberte.fr

LÉGENDE DES CARTES

Le sentier côtier est exclusivement réservé aux piétons, en sont exclus les cycles, tous véhicules motorisés et les chevaux.

Cohabitation avec tous les autres utilisateurs : réduire sa vitesse particulièrement en VTT électrique et faire attention aux randonneurs à pied ou à cheval.

Dans les côtes, priorité à ceux qui montent.

Marche Nordique : Mettre les embouts de bâtons de randonnées sur le sentier côtier pour préserver les sols fragiles.



Départ



Office de Tourisme



À pied



À cheval



À vélo

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



Crée en 2014, le Golfe du Morbihan est devenu le 50ème Parc naturel régional de France. Ce classement a pour objectif de protéger la qualité exceptionnelle des patrimoines naturels, paysagers et culturels, sans pour autant les mettre sous cloche.

UNE IDENTITÉ FORTE

Le Golfe du Morbihan, ce sont 17 000 hectares d'espaces maritimes parsemés d'îles et îlots, un concentré de paysages, une mosaïque de milieux d'un intérêt écologique majeur, des espèces animales et floristiques exceptionnelles et aussi une identité culturelle et patrimoniale forte, avec des hommes et des femmes pleinement impliqués pour leur territoire.

LE TOURISME DURABLE AU CŒUR DU PARC

L'objectif du Parc est d'accompagner un développement touristique compatible avec les principes développement durable. Il favorise l'émergence d'une offre touristique de qualité, accessible à tous, axée sur la découverte du patrimoine naturel et culturel du Golfe. Ce travail se fait de concert avec les offices de tourisme et les professionnels bénéficiaires « Valeurs Parc naturel régional » qui sont des relais incontournables des valeurs portées par le Parc.

L'emblème du Parc est l'hippocampe moucheté : jadis commun, il est aujourd'hui devenu plus rare dans la « petite mer ». Appréciant particulièrement les herbiers sous-marins (les zostères), sa pérennité dépend et repose sur les pratiques que chacun doit mettre en œuvre pour préserver le Golfe du Morbihan.

En ce sens, des actions en faveur d'une pêche responsable et d'une éconavigation ont été mises en place afin de réduire l'empreinte écologique de ces activités et ainsi pouvoir préserver et transmettre les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles de ce territoire.

ZOOM SUR LES SENTIERS CÔTIERS

Les sentiers côtiers du Golfe du Morbihan sont magnifiques mais aussi fragiles. Proches de la mer, ce sont des lieux privilégiés pour se balader, se ressourcer tout en observant la nature et les paysages. Empruntés depuis des décennies, aménagés plus récemment, ces sentiers permettent de découvrir la diversité des littoraux (prés-salés, marais, vasières, dunes, plages...) et des espèces qui y sont inféodées (sternes, gravelots, passereaux, salicernes, roselières, pruneliers...).

Lieux de multiples usages, ces sentiers se tassent, creusent ou s'érodent. C'est pour des raisons de sécurité et de préservation que les vélos y sont fortement déconseillés, voir interdits sur certaines portions dont de manière systématique sur les servitudes de passage des piétons le long du littoral (SPPL*). Car dans ce cas précis, vous ne le saviez peut-être pas, mais les sentiers passent sur des propriétés privées.

C'est pour les préserver, que le Parc naturel régional et ses partenaires, l'Etat, et les collectivités locales sensibilisent les promeneurs et les randonneurs aux pratiques respectueuses. Sur les sentiers côtiers, pensez à :

- Lire les panneaux d'entrée de sentiers
- Rester sur les tracés
- Préserver la faune, la flore et la quiétude des lieux
- Garder votre chien en laisse et à ramasser ses crottes
- Emporter vos déchets et ceux trouvés en chemin
- Oublier le vélo quand c'est interdit (systématique sur la SPPL* car propriétés privées)
- Eviter les bâtons de marche ou mettre des embouts
- Faire attention aux risques d'incendies
- Être prudent en bord de sentier
- Sourire, nous sommes dans le Golfe !

Prenez le temps de contempler les paysages, d'observer les nombreux oiseaux qui sont de passage et bienvenue dans le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan !

+ D'INFOS www.parc-golfe-morbihan.bzh



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de randonnée du Morbihan

Vous ne le savez peut-être pas ?

Les balises que vous trouvez sur les sentiers, sont posées par des bénévoles de la FFRandonnée.

Plus de 150 bénévoles dans le Morbihan travaillent toute l'année pour signaliser les 2020 km de GR® et de GR® de Pays et 2740 km de PR® (Promenade et Randonnée).

SUR LES SENTIERS, NOUS VOUS CONSEILLONS :

- > Équipez-vous de bâtons munis d'embouts en caoutchouc qui limitent l'érosion des sentiers.
 - > Restez sur les chemins balisés.
 - > Tenez votre chien en laisse.
 - > Ramassez vos déchets.
 - > Contactez Suricate
- Si vous remarquez une anomalie sur votre parcours, une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de sécurisation etc...)** n'hésitez pas à le faire remonter via l'application Suricate.



NOS MISSIONS :

SENTIERS : le comité du Morbihan est en charge du réseau des itinéraires de randonnées. Il crée, fait homologuer et balise le réseau des itinéraires GR® et GR® de Pays, labellise les itinéraires de Promenade et Randonnée (PR) et travaille en partenariat avec "Golfe Morbihan Vannes Agglomération" pour l'entretien de ce réseau de PR. Il coordonne le travail des baliseurs bénévoles et joue le rôle de conseil et d'expertise auprès des collectivités locales. Il contribue à la sauvegarde des sentiers et au respect de l'environnement.

VIE ASSOCIATIVE : développer la randonnée et les pratiques connexes (marche nordique, longe côte, marche aquatique, marche endurance, rando santé) sources d'enrichissement, de bien-être et de bonne santé, accompagner les associations dans leurs activités et vie associative.

FORMATION : former les bénévoles pour un encadrement de qualité en toute sécurité et permettre la diversification des pratiques. Assurer les formations de baliseurs, collecteurs contributeurs

La Fédération Française de la Randonnée est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique déléguataire du Ministère des Sports pour la randonnée pédestre et le longe-Côte, marche aquatique. Elle est la 3ème fédération des sports de nature et rassemble plus de 235 000 licenciés répartis dans 3 500 clubs

RENSEIGNEMENTS

au 02 97 40 85 88 morbihan@ffrandonnee.fr <https://morbihan.ffrandonnee.fr>

Soutenez nos missions !

Adhérez au Comité Morbihan avec la licence Comité.

Circuit des deux Pointes

TROIAD AN DAOU VEG

35

11,5 km

3h



Parking rue
Bourret Aubertot
derrière les
commerces



47°37'31.57" N
2°49'26.11" O



Devant la mairie, traverser sur la place de l'église, longer à gauche et prendre la rue Frédéric Jégat. Rentrer dans la cour de la salle Saint Pierre et emprunter, à droite du bâtiment, un passage étroit. Continuer en face et prendre à droite la rue du Spi puis à gauche l'impasse du Génois. Entre les maisons, trouver le chemin piéton. En bas des marches, prendre à gauche jusqu'à la rue Pont Er Ver. La traverser et emprunter à droite le chemin piéton en parallèle de la rue. Après 50 m, à gauche, suivre le sentier qui longe le ruisseau. Continuer en face, traverser la rue Men Gwenpuis la rue de l'île Holavre. À l'aire de jeux, prendre le chemin de droite. Tourner à droite dans la rue Upton By Chester.

Suivre la route de Mané Huily. À la route, tourner à droite puis après 50 m à gauche par le chemin de Ker Henry puis, emprunter le chemin d'exploitation à droite puis encore à droite.

Continuer tout droit sur 700m jusqu'au chemin de Doaren Quistinen. Au carrefour, traverser pour continuer en face par le chemin de Penboc'h.

À partir de ce point, le circuit suit le GR34. Devant l'entrée de Penboc'h, tourner à gauche. Longer le camping puis suivre le sentier côtier. La Pointe de

Penboc'h offre une vue sur l'île Boëdic et le Golfe. Continuer, passer devant la chapelle Saint Joseph, les îles Logoden à gauche (la petite et la grande), l'anse de Kerbilouët et la cale Etienne Riguidel.

Au niveau de la Tour Saint-Vincent, 2 possibilités :

- Option retour centre = circuit court : Prendre le Chemin des Bernaches à droite. Monter par le sentier jusqu'à la Villa Betzy (datant de 1880) et la Chapelle Sainte Barbe. À droite, la rue Saint Vincent Ferrier ramène au centre-ville.

• Circuit des 2 pointes :

Suivre le GR34 le long de la mer. Arrivé aux escaliers, marcher sur la plage puis reprendre la banquette côtière. Sous un vieux châtaignier, monter le sentier à droite vers Kerat. Continuer en face jusqu'à la route de la Pointe.

Attention ! La Pointe d'Arradon est pour le moment inaccessible en raison d'éboulement de rochers.

Boucle de la Pointe 2km : Suivre le sentier à gauche dans le parking. Passer devant l'esplanade Anne Caseneuve. Descendre vers le port, le sentier conduit à la Pointe d'Arradon : Vue sur l'Île aux Moines, Baden et anse de

Pen er Men. Remonter la route au giratoire pour revenir en sens inverse par le cheminement piéton.

Traverser alors la route et prendre à gauche en contrebas, le chemin de Pen Meil. Ensuite, à droite, suivre le sentier côtier par l'anse jusqu'au Paluden juste avant le moulin à marée.

Quitter le GR 34. Monter à droite par le chemin de Kerverh puis à droite sur le chemin de Kerverho. Traverser la route de la Pointe et remonter en face par la rue Plessis d'Arradon jusqu'au centre du bourg.



1



UN PEU D'HISTOIRE

1 MOULIN À MARÉE DU PALUDEN

Le moulin à eau du Paluden appartient en 1717 au marquis Jean-Baptiste de Lannion. L'actuel, rebâti par les soins du marquis de Stapleton, époux de Marie-Anne de Lannion, porte la date de 1791. Cette famille seigneuriale habite à l'époque le château de Kerran.

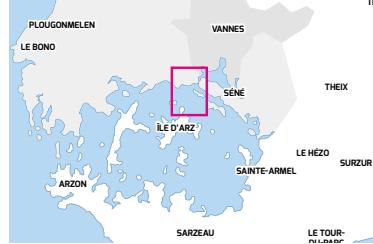
Téléchargez
le tracé gpx



0 200m 400m

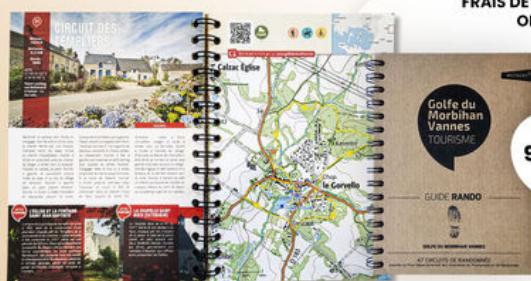


Arrêt : Arradon centre



DÉCOUVREZ LES 46 AUTRES BOUCLES DE RANDONNÉE !

L'INDISPENSABLE GUIDE RANDO



Guide Rando disponible à la vente dans les bureaux d'information touristique du Golfe du Morbihan, ou en ligne sur golfe.bzh/rando

Pour nous contacter :
tourisme@golfedumorbihan.bzh
02.97.47.24.34

Autres éditions en boutique :



GUIDE DU ROUTARD



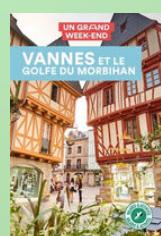
CARTE IGN



CARTE IGN



GUIDE VERT MICHELIN



WEEK END à VANNES

Retrouvez tous nos produits en ligne sur golfe.bzh/boutique